



SERVICES PARTAGÉS CANADA

Modification No.001 Invitation à se qualifier pour le processus d'approvisionnement concernant l'approvisionnement en matière de vidéoconférence

N° de l'invitation à se qualifier	00754048/B	Date	Oct. 16, 2017
N° de dossier		No de référence	PW-17-00786773

Cet amendement révisé l'IQ original du VCPV publié par SPC le 29 septembre 2017. L'IQ du VCPV reste inchangé, sauf tel que modifié explicitement par ce document.

Cette modification VCPV IQ n ° 001 est portée à:

- 1 – Publier les réponses du Canada aux questions de l'industrie reçues pendant la période de questions; et
- 2 – Rappeler que les demandes de renseignements liées à cet IQ doivent être soumises par courriel à SSC.telecomconsultation-consultationtelecom.SPC@canada.ca.

NOTE: Les questions de clarification sont numérotées séquentiellement à l'arrivée au SPC. Les questions et réponses pour cette sollicitation peuvent être émises hors séquence.

1 - Publier les réponses du Canada aux questions de l'industrie reçues pendant la période de questions:

Question 1	Pour la référence du client à l'annexe A, Exigences de l'expérience obligatoire 1, 2 et 3, les références peuvent-elles être des ministères du gouvernement fédéral canadien ou de Services partagés Canada?
Réponse 1	Oui, les références peuvent être des ministères du gouvernement fédéral canadien ou du Services Partagés Canada.

Question 2	<p>Selon la date de clôture du 24 octobre, Pouvez-vous confirmer que le dernier jour admissible pour soumettre des questions est le vendredi 13 octobre?</p>
Réponse 2	<p>Veillez-vous référer à la réponse # 7.</p>
Question 3	<p>Le fournisseur doit être un fabricant d'équipement d'origine (FEO) Le FEO doit fournir un minimum de trois (3) références d'organisation de vidéoconférence auxquelles le fournisseur ou l'un de ses revendeurs agréés (AD) a fourni des services, pendant au moins deux (2)) années consécutives, au cours des dix (10) dernières années, et décrire avec des exemples détaillés comment chaque référence: Les 3 références demandées sont destinées aux clients FEO. Cependant, les questions 2, 3 et 4 semblent concerner les capacités de l'équipementier, et non du client.</p> <p>Par exemple, à la question 2, il est dit que les références du client doit «soutenir les besoins opérationnels et démontrer clairement sa capacité à fournir des solutions évolutives, sécurisées, etc.».</p> <p>La question 3 exige que les référence du client «a fabriqué, commercialisé, fourni, Implémenté et maintenu des solutions matérielles / logicielles complexes de terminaison de vidéoconférence complexes.</p> <p>Ses capacités devront être fournies par les FEO / DA et non par le client.</p>
Réponse 3	<p>Spécifiquement, cette section est l'exigence obligatoire pour le FEO. En d'autres termes, FEO doit fournir trois références qui démontrent:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. FEO a au moins une référence client qui compte 5 000 employés ou plus 2. FEO peut prendre en charge les exigences opérationnelles en conséquence et prend en charge les normes industrielles reconnues en référence au tableau 3. FEO répond aux capacités en référence au tableau 4. FEO fournit les capacités opérationnelles en référence au tableau
Question 4	<p>Selon l'extension du contrat actuel, l'approvisionnement est toujours possible, ce qui n'est pas ce qu'on nous a mentionné;</p>
Réponse 4	<p>L'approvisionnement est toujours possible car le contrat actuel est en place jusqu'à la mise en place du nouveau véhicule d'approvisionnement.</p>
Question 5	<p>À la section 2.4 des renseignements généraux, il est indiqué que «le répondant n'est pas tenu de posséder une côte de sécurité pour devenir un répondant qualifié». Sur le formulaire de soumission de réponse; il y a une section demandant le niveau d'autorisation de sécurité du répondant. Dans le cas où tout le personnel de service et de soutien a obtenu l'autorisation de sécurité de la GRC, toutefois, le</p>

	répondant en tant que société ne le fait pas, comment cette section devrait-elle être traitée?
Réponse 5	SPC s'attend à utiliser l'exemption relative à la sécurité nationale pour qualifier les répondants à la phase RRR de ce processus d'approvisionnement en collaboration, au cours duquel la liste de vérification des exigences relatives à la sécurité (LVERS) sera élaborée.
Question 6	A) Dans le cadre des exigences de qualification de l'Annexe A de l'IQI, il est indiqué que le répondant doit être un FEO? L'État pourrait-il préciser si cette invitation est exclusivement destinée aux fabricants d'équipement d'origine? B) À quel stade les revendeurs à valeur ajoutée seront informés?
Réponse 6	A) Oui, l'invitation est pour les fabricants d'équipement d'origine (FEO). B) A l'instar d'un autre arrangement en matière d'approvisionnement similaire de SPC, les revendeurs agréés d'un FEO pourrait collaborer avec le FEO a tout ou partie du processus.
Question 7	Nous demandons une prolongation de trois semaines de cet IQ pour permettre de soumettre d'autres questions soit jusqu'au 20 octobre 2017.
Réponse 7	L'IQ a été prolongée jusqu'au 31 octobre et la période de questions a été clôturée le 24 octobre (14h00). Les demandes de renseignements après cette date peuvent ne pas être répondues.

=====

Le texte qui suit est un résumé des pièces jointes ou des modifications publiées à ce jour:

Suivi de document	Distribution	Date	Description
Modification n ° 001	Buy and Sell	Oct. 16, 2017	La réponse du Canada aux questions 1 à 7;